

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 26 juin 2020

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
 en application de la délégation octroyée au président par la délibération du 28 avril 2015

Période du 21 février 2020 au 11 mai 2020

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
SMACL Virement	Domage aux biens	23/10/19	Domage électrique au sein de la régie de l'Hôtel du Département	792,35 €	Solde

TOTAL (tous budgets confondus)	792,35 €
Budgets annexes	0,00 €
TOTAL SERVICE 30008	792,35 €